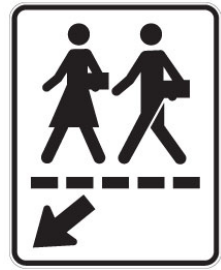


PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-CYRILLE-DE-WENDOVER



OBJET : Offre d'emploi – Brigadier(ère)/remplaçant(e)
poste sur appel

Nature du travail :

Sous la supervision du Directeur général ou de son adjointe, la personne retenue assumera le remplacement des brigadières permanentes lorsque celles-ci ne seront pas disponibles. Elle aura pour tâches d'assurer la sécurité des enfants utilisant les différentes traverses scolaires présentes sur le territoire.

Exigences :

La municipalité recherche une personne dynamique et responsable ayant un bon jugement et le sens de l'initiative.

La personne doit faire preuve de disponibilité et être capable de s'adapter à un horaire variable.

Statut et rémunération :

Poste sur appel : Aucun site particulier n'est affecté à ce poste et aucune garantie n'est donnée quant un nombre minimal d'heures travaillées par semaine. Sur une base hebdomadaire, le remplacement pourra être nul ou d'un maximum de 20 heures/semaine réparties sur trois période/jour, savoir : le matin, le midi et l'après-midi, le tout étant adapté à l'horaire fixé par l'école.

Le poste est effectif sur la base du calendrier scolaire (moyenne de 180 jours/an).

Une période d'essai équivalente à 14 jours travaillés (56 heures) sera appliquée.

La rémunération sera établie selon les dispositions de la convention collective en vigueur.

Toute personne intéressée est priée de contacter madame Ginette Beauchamp au bureau municipal 819 397-4226.

Ce 12 mars 2019

Signé :

Mario Picotin

Directeur général / Secr.-trésorier